

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Extrait des registres des Délibérations du Conseil d'AdministrationSEANCE DU 05 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme TOUREAU Elisabeth, Vice - Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Date de la convocation : 24 février 2026

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membre(s) représenté(s) : 3

Nombre de membres votants : 14

Membres présents : Mesdames et Messieurs - Elisabeth TOUREAU - Catherine CHAIZE - Laurette JEGOU - Henri COULON - Armel JARLEGAN - Annie LE ROUX- Danièle FOREST - Claudine CLOREC - Marina WEILL - Dominique MOURIER - Patrick TOURVIEILLE

Membre(s) représenté(s) : Pascal BARRET - Marie-Madeleine DREAN - Marie-Cécile PERROT

Membre(s) excusé(s) : Pascal BARRET - Marie-Madeleine DREAN - Marie-Cécile PERROT

Membre(s) absents : Nathalie DEBLOND - Etienne HEMAR - Annie LEMERCIER

Assistai(en)t à la séance : Madame Hélène CHARPENTIER, directrice de l'EHPAD , M. COREN Aurélien, directeur adjoint de l'EHPAD

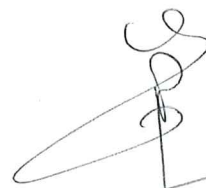
Délibération n°7 -SAAD - Budget annexe du SAAD - Compte de Gestion 2025 (Annexe 1)

Le compte de gestion 2025 dressé par le Trésorier étant conforme au compte administratif 2025.

Après débat, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'arrêter le compte de gestion du Receveur municipal et lui donner quitus ;
- De constater les identités de valeur votées entre le compte administratif et le compte de gestion ;
- De reconnaître la sincérité des réalisations ;
- D'autoriser Le Président ou la Vice-Présidente à signer tous les documents nécessaires et prendre toutes les mesures utiles à la bonne exécution de la présente délibération.

Monsieur le Président du CCAS, Pascal BARRET



Pour le Président empêché,
la Vice-Présidente du CCAS

Elisabeth TOUREAU

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 056-265601005-20260305-SAAD_7_2026-DE